



?Atout France et le ministère de la Culture unissent leurs efforts

ARTICLE

Atout France et le ministère de la Culture ont signé le 27 juin 2022, une convention de partenariat visant à soutenir les acteurs du secteur culturel et patrimonial dont l'activité a été fortement impactée par la pandémie de COVID-19.

Ce partenariat très ambitieux valorise en particulier trois actions initiées par le ministère afin d'ouvrir les lieux de culture à tous les publics cet été et renforcer la création artistique dans les sites patrimoniaux : opération « été culturel 2022 » avec l'UNAT, opération « mondes nouveaux » et 23 expositions d'intérêt national dans 10 régions.

Par ailleurs, alors que de nouveaux projets d'investissement vont rejoindre le programme France Tourisme Ingénierie « Réinventer le patrimoine », le ministère de la culture sera pleinement engagé pour favoriser le déploiement d'expérimentations innovantes dans les sites patrimoniaux et culturels.

Enfin, des actions de communication seront menées conjointement pour mieux faire connaître les 30 grands itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.